

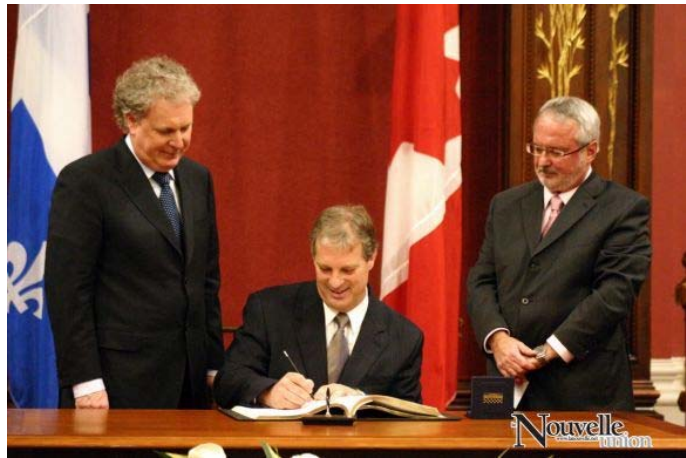
Des responsabilités accrues pour Claude Bachand

Article mis en ligne le 22 janvier 2009 à 11:08

[Soyez le premier à commenter cet article](#)

Le député d'Arthabaska, Claude Bachand, a été nommé au poste de vice-président de la Commission des Institutions à l'aube de cette 39^e législature. À l'Assemblée nationale, réunie la semaine dernière à l'occasion de la séance extraordinaire, M. Bachand s'est dit enchanté que les membres de la commission nouvellement formée lui accordent leur confiance afin d'organiser, d'animer et de prendre part aux travaux de celle-ci.

«Cette élection représente pour moi un grand défi. Il s'agit d'un rôle fondamental visant à assurer le bon déroulement des travaux parlementaires dans les compétences suivantes : présidence du Conseil exécutif, justice, sécurité publique, relations intergouvernementales et constitution», a souligné le député d'Arthabaska.



Le député Claude Bachand entouré du premier ministre Jean Charest et du secrétaire général François Côté.

À titre de vice-président de commission, il devra voir à l'exécution des mandats confiés par l'Assemblée nationale en tenant compte des priorités. Il devra notamment convoquer la commission, présider les séances, de même que s'assurer du respect du règlement, du maintien de l'ordre et du décorum.